



Le 20 mars 2026, à vingt heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à La Bigottière, installés dans leurs fonctions par Madame Bignon Véronica, conformément à l'article L2122-17 du CGCT, et convoqués le 16 mars 2026.

Étaient présents : Claude Tarlevé, Mélina Martin, Thierry Maurais, Evelyne Herriau, Jean-François Ramel, Sébastien Gendry, Laëtitia Frison, Loïc Bulou, Florence Pouteau et Xavier Verdier.

L'absence excusée de Solène Vaysières a été notée, qui a donné pouvoir à Thierry Maurais. Le secrétariat a été assuré par Thierry Maurais.

Conformément à l'article L2121-15 du CGCT, le conseil municipal a désigné une secrétaire auxiliaire, en dehors de ses membres et ne participant pas aux délibérations : Catherine Le Roi, secrétaire de mairie.

Délibération	Objet de la délibération	Vote
2026-06	Fixation du nombre d'adjoints	Délibération approuvée à l'unanimité

Le 25/03/2026

La secrétaire de séance, M. Maurais Thierry et M. Le Maire, TARLEVÉ Claude